

ADR Matières dangereuses Recyclage citernes

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL - PAYS BASQUE
LANDES OUEST
Valerie LARREGNESTE
05.59.55.01.55
valerie.larregneste@aftral.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Saliarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Conducteurs routiers destinés à transporter, en national et en international, des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 - en citernes fixes ou démontables d'une capacité supérieure à 1m3 - en véhicules-batteries d'une capacité totale supérieure à 1m3, ou - en conteneurs-citernes, citernes mobiles ou CGEM d'une capacité individuelle supérieure à 3m3. Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité ET des spécialisations « citernes chimique » ET « citernes gaz » en cours de validité (au jour de l'examen) OU Etre titulaire d

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9, en citernes conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4). Pour les titulaires de la spécialisation Classe 1, et/ou de la spécialisation Classe 7, identifier et appliquer les prescriptions relatives au transport, en citernes, des matières de ces classes.

Contenu et modalités d'organisation

-Accueil des stagiaires et formalités administratives -Présentation des objectifs du recyclage de la spécialisation et rappel du contexte réglementaire -Rappel et actualisation des connaissances sur l'utilisation des citernes -Rappel et actualisation des connaissances sur les opérations de chargement / déchargement des citernes -Rappel et actualisation des connaissances sur les documents de bord, la signalisation et le placardage -Rappel : les règles de circulation et de stationnement des véhicules-citernes -Rappel : conduite à tenir en cas d'incident / accident -Étude de cas concrets / Mise en situation -Étude de cas -Questions diverses / Synthèse -Examen

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation citernes recyclage - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00201941	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST		MON COMPTE FORMATION	FPC
00248742	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST		MON COMPTE FORMATION	FPC

00321833

du 02/01/2023 au
29/12/2023

Mouguerre
(64)

AFTRAL - PAYS
BASQUE LANDES
OUEST

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00440297

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Mouguerre
(64)

AFTRAL - PAYS
BASQUE LANDES
OUEST

MON
COMPTE
FORMATION

FPC